

M. MacDonald (Cardigan): Le gouvernement en décidera au moment voulu, et fera connaître sa décision, qu'elle soit positive ou négative.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

DEMANDE DE NÉGOCIATIONS
GOUVERNEMENTALES-SYNDICALES POUR CHAQUE
SECTEUR—LA QUESTION DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN CONSEIL
DES RELATIONS OUVRIÈRES

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Comme tant de secteurs de l'économie se trouvent atteints par les grèves actuelles des manœuvres et hommes de métier, le ministre pourrait-il nous dire s'il envisage la possibilité de négociations de tous les secteurs publics pris dans leur ensemble avec le gouvernement pour éviter la fragmentation du pouvoir des syndicats, laquelle a permis notamment une telle expansion de la grève actuelle?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je comprends mal la question, car je me demande si la perturbation serait moins considérable si tout le monde appartenait au même syndicat. En cas de grève, ce serait une grève du tonnerre. Je ne crois pas que cela puisse être utile. La semaine dernière, on m'a posé la question à deux reprises et j'ai répondu qu'un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat examinait les recommandations du rapport Finkelman et que le député pourrait faire des instances auprès dudit comité.

M. Jelinek: Le président du Conseil du Trésor n'a pas compris ma question où il s'agissait des secteurs publics et non de l'ensemble de l'économie. Néanmoins, j'aimerais poser au ministre du Travail la question supplémentaire que voici.

● (1450)

Vu l'arrêt de travail actuel des manœuvres et hommes de métier, le ministre pourrait-il nous dire si l'on donnera suite à sa proposition faite au cabinet dans un récent mémoire sur les relations ouvrières au Canada et si le cabinet songe à établir un Conseil des relations du travail au Canada, chargé d'aviser constamment aux moyens de résoudre les divers problèmes de pratique courante et de perception dans les relations ouvrières, y compris la fragmentation du syndicat?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, il serait inopportun pour moi de discuter ici des politiques relatives au monde du travail ou de toute autre politique à l'étude au cabinet.

* * *

LE LOGEMENT

LE COLLÈGE ROCHDALE—L'OPPORTUNITÉ DE L'ÉVICTION
DES LOCATAIRES ET DE L'AFFECTATION À D'AUTRES FINS—
LES MESURES ENVISAGÉES

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État aux Affaires urbaines. C'est au sujet du rapport du jury d'accusation du comté de York recommandant que l'on fasse appel au personnel des forces canadiennes pour remettre de l'ordre

Questions orales

au Collège Rochdale de Toronto. J'aimerais demander au ministre quelles mesures le gouvernement a prises ou compte prendre pour régler ce problème qui dure depuis quatre ans?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le député sait probablement que cette affaire est aux mains des tribunaux. Un curateur a été nommé par le tribunal et la justice suit son cours. Je ne suis pas avocat, mais il me semble que les rouages de la justice tournent bien lentement.

Une voix: Comme le cabinet.

M. Danson: Nous aimerions qu'on transforme cet établissement pour qu'il devienne plus utile à la communauté et je puis assurer aux intéressés que même si la justice suit son cours, je suis la chose de près. Nous ferons tout notre possible pour coopérer et veiller à ce que ces locaux servent les meilleures fins possibles si la SCHL en reprend possession.

M. Scott: Je conviens que les rouages de la justice tournent lentement, mais il faudrait les huiler un peu. Pourquoi le ministère n'emploie-t-il pas cet édifice à d'autres fins pour que les citoyens canadiens en tirent quelque chose, surtout les personnes âgées? Je lui demande d'y réfléchir.

M. Danson: Monsieur l'Orateur, cette question est au centre de nos préoccupations. J'aimerais que l'immeuble serve en effet aux personnes âgées ou à une autre fin, selon ce qu'on décidera. Je ne peux toutefois rien faire tant que les tribunaux n'auront pas rendu leur décision.

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS

ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET BONAVENTURE—ON SUGGÈRE
QUE CERTAINS FONDS DESTINÉS À PICKERING SOIENT
AFFECTÉS À D'AUTRES AÉROPORTS

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre des Transports.

Étant donné la répugnance persistante de la population de Toronto et des environs au projet de construction d'un aéroport à Pickering, le ministre songerait-il à diversifier une partie des crédits prévus pour cet aéroport, afin d'apporter des améliorations urgentes et nécessaires à l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine, et de procéder à l'aménagement d'un aéroport à Bonaventure?

[Traduction]

M. l'Orateur: La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.